

OFFICE SUISSE D'EXPANSION COMMERCIALE
SCHWEIZ. ZENTRALE FÜR HANDELSFÖRDERUNG

DIRECTION DIREKTION

D.9178/MdS/cs

E.V.D. HANDELSABTEILUNG	
No. <i>Ind 870.104</i>	
GATT	
ad Ind. 842.0.AVA EE BA/hi	
R - 4. SEP. 1978	<i>14.9.78</i>
<i>VT</i> <i>Scha</i>	3003 B e r n e
Kopie an	

Lausanne, le 1er septembre 1978

ad Ind. 842.0.AVA ~~EE~~BA/hi

Monsieur le Ministre B. von TSCHARNER

Division du commerce
Département fédéral de l'économie
publique

Projet d'une mission
d'hommes d'affaires suisses
en INDE

Monsieur le Ministre et cher Monsieur,

Je tiens à vous remercier de votre lettre du 28 août 1978 ainsi que du rapport qui reflète en tous points nos discussions du 18 août 1978.

Permettez-moi de souligner que la phase II, à savoir la recherche de projets concrets, est capitale. En effet, la phase finale IV pourrait sérieusement être mise en danger si nous n'avions pas un nombre suffisant de projets concrets pour lesquels nous rechercherions en phase III les partenaires en Suisse, qui constitueraient en fait l'ossature de notre délégation.

Il conviendrait d'attirer tout particulièrement l'attention de notre Ambassade à La Nouvelle Delhi sur cette phase II. La décision de l'exécuter, donc pour M. Müller et moi-même d'entreprendre cette mission, dépendra en grande partie du rapport de notre représentation diplomatique à La Nouvelle Delhi et de notre Consulat général à Bombay. Je souhaiterais que nos représentations puissent nous faire un rapport circonstancié sur les méthodes qu'elles jugent les plus appropriées pour détecter ces projets concrets. Quelles sont les instances locales disposées à nous appuyer ? Sont-elles informées de projets concrets ? Peuvent-elles, comme cela a été le cas pour la Chambre de commerce à Amman en Jordanie, alerter leurs membres et inviter ceux d'entre eux ayant des projets concrets à nous rencontrer ?

./.

Je vous envoie, en annexe, deux rapports, l'un sur la méthodologie de préparation de missions et l'autre sur notre voyage en Jordanie, qui pourraient donner de plus amples renseignements à notre Ambassade à La Nouvelle Delhi quant aux expériences que nous avons récemment faites.

./.

- 2 -

Il est cependant clair que cette méthode ne représente qu'un canevas de base et doit être à la fois adaptée et perfectionnée pour chaque cas particulier.

En vous remerciant de votre aimable collaboration et en me tenant volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre et cher Monsieur, à l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le chef du siège de Lausanne



M. de Schoulepnikov

2 annexes mentionnées